

*Au Puits
de
La Paracha*

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Bamidbar - Chavouote



Au Puits de La Paracha

Bamidbar - Chavouote

« Je suis Hachem ton D. » : on ne peut recevoir la Torah sans Emouna !

« Hachem parla à Moché dans le désert du Sinaï (...) » (1,1)

« Pourquoi (est-il précisé) dans le désert du Sinaï ? De là, les Sages enseignent : "La Torah a été donnée par trois choses : par le feu, par l'eau et par le désert (...)." Par le désert, d'où le sait-on ? (Parce qu'il est écrit) Hachem parla à Moché dans le désert du Sinaï. » (Midrach Bamidbar Rabba 1, 7)

De longues explications ont été données pour éclaircir ce Midrach. Par exemple, Rabbi Leibl Eigner (Torat Emet) fait remarquer que la première fois qu'Hachem se dévoila à Moché Rabbénou, ce moment étant considéré comme "אתחלתא דגאולה" (le début de la délivrance) de l'Égypte, ce fut dans le désert. Il est, en effet, écrit alors : « Et Moché faisait paître le menu bétail de son beau-père Yitro, prêtre de Midian ; il conduisit le menu bétail vers le désert et il arriva jusqu'au Horev la montagne de D. » (Chémot 3, 1)

De même, le début de la préparation au don de la Torah se passa dans le désert, comme il est dit : « En ce jour, ils arrivèrent dans le désert du Sinaï. Ils partirent de Réfidim et arrivèrent dans le désert du Sinaï, et ils campèrent dans le désert. » (Chémot 19, 1-2) Le "désert" est un lieu inapte à être ensemencé, ni même labouré ou moissonné. De ce fait, il symbolise l'annulation de toutes les forces humaines et des voies de la nature. Car l'homme n'est nullement en mesure d'y faire pousser quoi que ce soit et d'être ainsi amené à penser : "C'est par la force de mon poignet que j'ai réussi." Au contraire, il est contraint de reconnaître qu'il n'existe nulle autre force dans le monde que le Saint-Béni-Soit-Il. C'est pourquoi le début de la délivrance eut lieu dans le désert : quand l'homme réalise que le monde entier est "comme un désert", il mérite d'être délivré dans tous les domaines.

Car le fait de prendre conscience que seul Hachem dirige le monde amène la délivrance.

Il en est de même du don de la Torah. Lorsqu'ils arrivèrent au désert du Sinaï, les Bné Israël parvinrent à la conscience qu'ils ne possédaient aucune force personnelle, ce qui les rendit aptes à recevoir la Torah. En effet, recevoir la Torah dépend du degré de Emouna, comme le Saint-Béni-Soit-Il leur fit savoir avant de la leur donner (verset 14) : « Vous avez vu ce que J'ai fait à l'Égypte, et que Je vous ai portés sur les ailes des aigles pour vous amener jusqu'à Moi », à savoir : "Après avoir vu et réalisé clairement que c'est Moi qui ai tout fait, c'est Moi qui ai frappé l'Égypte, et c'est Moi qui vous ai amenés jusqu'à Moi, à présent vous êtes en mesure de recevoir la Torah."

Et c'est grâce à cette préparation spirituelle que l'on peut, nous aussi, recevoir la Torah : en enracinant dans nos cœurs que l'homme ne possède aucun pouvoir d'agir par lui-même, en bien ou en mal. Pour reprendre les propres mots de Rabbi Leibl Eigner : « Par quelle préparation mériterons-nous ce lien de notre côté ? Ce sera par le même attribut qui caractérise le désert du Sinaï, à savoir une conscience claire, présente à notre esprit, qu'il n'existe aucune autre force et nulle autre aide en dehors de la racine de toute chose qui est l'essence et l'origine de tous les mondes. »

Et de fait, le don de la Torah débute par les deux premiers commandements que les Bné Israël entendirent d'Hachem Lui-même : « Je suis Hachem ton D... » et « Tu n'auras pas d'autre D... ». Car la Emouna est le fondement de toute la Torah. C'est seulement après qu'un homme l'a acquise que le fait de lui ordonner toutes les lois et les préceptes prend un sens. C'est pourquoi aussi le Saint-Béni-Soit-Il leur montra qu'il était le Maître de tout et que son unicité exclut tout autre,



comme il est dit (Dévarim 4, 35) : « *Il a été porté à ta connaissance qu'Hachem est le D., et qu'il n'y en a pas d'autre* », et Rachi d'expliquer : "Lorsque le Saint-Béni-Soit-Il donna la Torah, Il leur déchira les sept cieus, et de même qu'Il déchira (les cieus) d'En-Haut, Il déchira aussi (ceus) d'en bas, et ils virent qu'Il était unique. C'est pourquoi il est écrit : *'Il a été porté à ta connaissance.'*" Il est clair qu'Hachem n'ouvrit pas les cieus d'en bas, ni ceux d'En-Haut, gratuitement. Mais, Il voulut renforcer leur Emouna et l'enraciner dans le cœur de tout Israël, jusqu'à la dernière génération, afin qu'ils soient dignes et aptes à recevoir la Torah.

Le Smak considère, quant à lui, cette préparation comme **première Mitsva** (des 613 Mitsvot) :

« Afin de faire savoir que **Celui qui a créé le Ciel et la Terre est le seul à dominer ce qui est En-Haut, en bas et aux quatre points cardinaux, comme il est écrit** (Chémot 20, 2) : *"Je suis Hachem ton D."*, et : *"Et tu sauras aujourd'hui et tu intérioriseras dans ton cœur qu'Hachem est le D. En-Haut dans le Ciel et en bas sur la Terre et qu'il n'y en a pas d'autre."* (...) En effet, le Saint-Béni-Soit-Il dirige le monde entier par le souffle de Sa bouche, Il nous a fait sortir d'Egypte, Il nous a fait tous ces prodiges, et un homme ne reçoit pas le moindre petit coup sur son doigt en bas sans que cela n'ait été décrété à son égard En-Haut, comme il est écrit (Téhilim 37, 23) : *"C'est d'Hachem que sont dirigés les pas de l'homme."* »

Sachons que la Emouna est le fondement de toute la Torah, comme l'écrit le Ramban (à la fin de Parachat Bo) : « **Un homme n'a pas de part dans la Torah de Moché tant qu'il ne croit pas, que tous nos agissements, tout ce qui nous arrive, tout est miraculeux et non naturel, ni dans l'ordre habituel des choses.** » Il en ressort que, sans Emouna, **un homme est considéré comme n'ayant encore rien commencé dans le domaine de la Torah.** Puissions-nous réfléchir à ces paroles et les intérioriser profondément dans nos cœurs : il n'existe aucun phénomène "naturel" dans

le monde, mais tout est miraculeusement dirigé par Hachem. Lorsqu'un homme en sera convaincu, heureux sera son sort dans ce monde et dans le monde futur !

Le Méor Va Chémekh (Parachat Yitro) rapporte également une explication au nom du Rav Elimélekh de Lijensk à propos du verset : « *Elokim prononça toutes ces paroles en disant : "Je suis Hachem ton D."* » : « Cela signifie que la Torah entière est incluse dans les mots : *"Je suis Hachem"* et toute la Torah dépend de : *"Je suis Hachem"*, autrement dit, **si un homme croit sincèrement en son Créateur, il est certain qu'il accomplit la Torah et les Mitsvot convenablement.** »

Rabbi Méir de Primichlane avait coutume de raconter chaque année devant l'assemblée de ses fidèles, avant le moment solennel de la lecture des dix commandements, l'histoire suivante :

Une fois, le roi de Vienne demanda au Gaon Rabbi Chimchone Wertheimer : « Pourquoi les juifs sont-ils plongés depuis si longtemps dans un exil aussi dur et amer, sont-ils autant poursuivis, persécutés, frappés et humiliés, sans avoir été délivrés ? Quelle est leur faute pour subir de telles souffrances ?

-C'est à cause, répondit Rabbi Chimchone, de la jalousie et de la haine qui résident entre eux ! »

Cette réponse ne trouva pas grâce aux yeux du roi ; il ne lui semblait pas que ce fût une raison suffisante pour expliquer toutes les souffrances du peuple juif. Très irrité, il ordonna à Rabbi Chimchone de lui donner une raison satisfaisante sous trois jours, faute de quoi, tous les juifs de Vienne seraient châtiés. Cette nuit-là, Rabbi Chimchone implora le Ciel. Il pria pour qu'on lui indiquât en rêve ce qu'il devait faire. Et de fait, il reçut comme réponse que ses paroles étaient justes : c'était bien la haine et la jalousie qui étaient la cause de cet exil, et il ne devait donner aucune autre explication au roi. En effet, ce dernier se rendrait compte par lui-même



très bientôt du bien-fondé de ce qu'il avait entendu.

C'était le début de l'hiver. Le roi sortit chasser dans la forêt, accompagné d'une petite escorte. Lorsqu'ils arrivèrent à l'entrée du bois, ils se séparèrent afin de donner sa chance à chaque chasseur. Après plusieurs heures, les serviteurs du roi ne le retrouvèrent pas et ils pensèrent qu'il était retourné seul au palais.

Pendant ce temps, le roi, complètement absorbé par ce qui était sa passion, ne s'aperçut pas qu'il était demeuré seul... jusqu'à ce que le soleil commence à décliner. Ne trouvant plus alors aucun de ses serviteurs, il fut saisi d'une grande frayeur à l'idée de devoir errer, solitaire, dans la nuit noire, entouré de toutes sortes de bêtes féroces. Angoissé, il se mit à marcher dans la forêt, jusqu'à parvenir à une rivière. Sur la rive opposée, il aperçut des maisons éclairées. Il n'avait pas le choix : il abandonna son cheval qui lui était si cher et ses habits royaux, et il traversa la rivière, vêtu seulement de ses habits de corps. Il atteignit la berge et déambula, pieds nus et tremblant de froid, jusqu'au village, habité en majorité, de non-juifs. Il frappa à la porte de plusieurs maisons, mais personne ne consentit à lui ouvrir. Il est vrai que celui qui se tenait devant leur porte était loin de ressembler à un être civilisé.

Le roi décida de chercher une porte avec une Mézouza, sachant que les juifs étaient un peuple miséricordieux. L'un d'entre eux daignerait certainement lui offrir l'hospitalité.

Il finit par en trouver une à laquelle il frappa. Le juif qui lui ouvrit, se retrouva face à ce spectacle insolite : un homme dévêtu, pieds nus et tremblant de froid se tenait debout devant lui. Il le fit immédiatement entrer chez lui, lui prépara une boisson chaude, et lui servit à manger. Il le couvrit aussi d'une épaisse fourrure et l'installa devant le poêle brûlant. Le roi, qui retrouvait progressivement ses esprits, entendit la maîtresse de maison mettre son mari en garde :

« Cet homme est un brigand, lui dit-elle, et sous peu, dès que tu n'y prendras pas garde, il s'emparera de tous nos biens et s'enfuira en emportant notre précieuse fourrure ! » Mais, son mari la tranquillisa en lui promettant qu'il ne fermerait pas l'œil de la nuit pour veiller à ce que leur hôte ne leur dérobe rien.

Le lendemain matin, le roi demanda au juif qui lui avait offert l'hospitalité à quelle distance il se trouvait de Vienne.

« Environ 16 kilomètres, lui répondit-il.

- Je t'en prie, lui dit-il, commande un charretier pour m'y conduire !

- Je possède moi-même une petite charrette, je vais t'emmener.

- Alors, donne-moi ton tarif, demanda le roi.

- Quatre partsigars, annonça-t-il.

- Ok, j'accepte de voyager avec toi, lui dit le roi, mais à condition que tu me laisses ta fourrure pour me couvrir pendant tout le trajet, car je suis transi de froid jusqu'aux os ! »

« Ce goy te tuera au beau milieu du chemin pour te prendre ta fourrure », dit la maîtresse de maison à son mari sur un ton de reproche. »

Mais l'homme ne prêta pas attention à ses paroles et la rassura en lui promettant qu'il serait de retour très bientôt, l'argent en poche.

Lorsqu'ils arrivèrent en ville, le juif demanda au roi où il désirait se rendre. Ce dernier lui indiqua l'adresse du palais royal. Mais, le juif lui exprima sa crainte d'être puni pour s'en être approché.

« Ne crains rien, lui dit le roi, encore un peu et je t'expliquerai tout ! »

Dès qu'ils arrivèrent devant le portail du palais, le roi sauta de la charrette encore vêtu de la fourrure du juif, et courut chez



lui, accueilli par toute sa famille qui se réjouit de son retour.

« Malheur à moi, se dit le juif, il s'avère bien à présent que ce goy n'est qu'un voleur. Non seulement, il ne me paiera pas la course, mais en plus, il a emporté ma fourrure. Et pour couronner le tout, il m'a amené dans la fosse aux lions : les gardes royaux ne vont pas tarder à arriver pour m'emprisonner ! »

Et de fait, quelques minutes plus tard, ces derniers apparurent avec pour l'ordre de l'amener devant le roi. Lorsqu'il se présenta, ce dernier lui demanda :

« Me reconnais-tu ? »

- Je n'ai jamais vu le roi de ma vie jusqu'à ce jour !, lui répondit le juif.

- Moi, je te connais très bien, et même ta maison, et tout ce que tu possèdes, je sais qui tu es et ce que tu fais !

- Il n'y a pas plus sage que le roi, répondit le juif, qui sait tout ce qui se trouve même dans les maisons des villages de son royaume !

- Il n'y a là aucune sagesse, lui rétorqua le roi, c'est moi qui ai dormi chez toi cette nuit ; dis-moi seulement combien je te dois pour tous les aliments et la boisson qui m'ont sauvé la vie ! »

Cependant, le juif garda le silence.

« Tu peux me demander autant d'argent que tu veux », insista le roi.

Mais le juif continua à garder le silence.

« Si tu veux, je te donnerai des champs et des vignes ! Même une ville entière au centre du pays, je t'en ferai don pour m'avoir sauvé la vie ! »

Devant son silence persistant, le roi finit par lui dire : « Si tu ne me réponds pas, tu ne recevras rien de plus que quatre partisans pour la course ! »

-Que sa majesté veuille bien écouter ma requête, répliqua enfin le juif : afin de gagner ma vie, je vais d'une ville à l'autre en tant

que marchand ambulante ; cependant, ces derniers temps, un autre juif s'est installé chez nous. Il achète des peaux et diverses autres marchandises aux habitants de notre village, pour en faire commerce. A cause de cela, il empiète sur mon travail. Si sa majesté voulait bien m'exaucer, qu'il promulgue un ordre interdisant à ce juif de pénétrer dans notre village ! »

En entendant ces mots, le roi se rendit à l'évidence : « Combien Rabbi Chimchone avait eu raison de dire que la jalousie et la haine régnaient entre les juifs. Ce juif n'était-il pas insensé ? Il était en mesure de devenir en un instant un des plus grands riches de la région et il renonça à tout cela pour de telles bêtises, uniquement à cause des mauvaises pensées qu'il entretenait envers son prochain ! »

Réfléchissons un peu : pourquoi le Rav de Primichlane racontait-il cette histoire à un moment aussi solennel que celui de la lecture des dix commandements, qui est considéré par un certain nombre de décisionnaires comme le moment-même où l'on reçoit la Torah le jour de Chavouote ? On peut l'expliquer simplement en disant que, précisément à cet instant, l'homme doit veiller au respect des bases de la Torah. C'est en effet au moment où les sept cieux s'ouvrirent pour dévoiler la présence Divine de manière si manifeste, et où Hachem descendit sur le mont Sinaï, qu'il faut avant tout se souvenir d'être un homme digne de ce nom !

Cependant, il y a une autre raison, plus profonde : la racine de la jalousie, de la concurrence déloyale et de la haine provient de ce que l'on ne croit pas sincèrement que tout ce qui arrive est le fruit de la parole Divine et que personne n'est en mesure de toucher ne serait-ce qu'un cheveu de ce qui a été octroyé par le Ciel à quelqu'un. Celui qui en est convaincu ne s'émouvra pas le moins du monde même lorsqu'il verra son prochain réussir mieux que lui, car il sait pertinemment qu'il est impossible que quelqu'un empiète sur ses possessions. C'est



pourquoi le Rav de Primichlane désirait enraciner dans le cœur de ses fidèles cette Emouna dans toute sa pureté au moment-même où l'on s'apprêtait à lire les dix commandements. Car elle constitue un préalable indispensable pour recevoir la Torah.

Néanmoins, ne soyons pas inquiet d'être "doté" de cette "vertu" qu'est la jalousie, car c'est précisément parce qu'elle est présente en nous qu'Hachem nous a donné la Torah, une Torah de vérité, comme l'explique le Maharal (Drouch sur la Torah, sur le verset : « *Le troisième mois* »). La Guemara (Chabbat 88b-90a) rapporte en effet qu'au moment où Moché monta dans les cieux pour recevoir la Torah, les anges célestes dirent au Saint-Béni-Soit-Il : « Donne ta Gloire (la Torah, n.d.t) dans le Ciel ! » A cet instant, le Saint-Béni-Soit-Il dit à Moché : « Réponds-leur ! » Moché Rabbénou leur répliqua : « Avez-vous de la **jalousie** parmi vous, avez-vous un Yetser Hara en vous ? »

Le Maharal explique : « Il en ressort que c'est précisément grâce à la jalousie qui existe entre un homme et son prochain que la Torah nous a été donnée, afin que nous puissions nous parfaire et surmonter nos mauvaises tendances. »

« Tu feras une barrière » : la sainteté et la nécessité de s'établir des barrières comme condition indispensable pour recevoir la Torah

Lorsqu'Hachem commença à parler au peuple d'Israël de la préparation au don de la Torah, il leur ordonna, par l'entremise de Moché : « Vous vous **sanctifierez** aujourd'hui et demain. » (Chémot 19, 10) L'intention de cette injonction est de multiplier les barrières dans le domaine de la sainteté des mœurs et de la pureté du peuple d'Israël.

Certains Tsadikim y apportent une allusion tirée du verset (Chémot 19, 5) : "הייתם לי סגולה" [Vous serez pour moi une prédilection] :

Le Saint-Béni-Soit-Il demande par cela aux Bné Israël qu'ils se représentent Hachem sous forme de סגולה, la voyelle "Segol", gravée

sur leur visage, celle-ci représentant les deux yeux et la bouche, afin de veiller à leur sainteté en s'abstenant de regarder ce qui est interdit et de prononcer des propos médisants, du colportage et autres paroles défendues.

On sait que, d'après toutes les opinions, le don de la Torah sur le mont Sinaï eut lieu le 51ème jour du compte du Ômer [la discussion entre 'Hakhamim et Rabbi Yossi (Chabbat 86b) sur le fait que la Torah fut donnée le 6 ou le 7 Sivan dépend de savoir si cette année le mois de Iyar était de 29 ou de 30 jours]. Dès lors, il semble étonnant qu'Hachem ait fixé la fête de Chavouote dans toutes les générations, le 50ème jour et non pas le 51ème où la Torah fut donnée.

Le Maharcha (Avoda Zara 3a) explique que lorsque les Bné Israël sortirent d'Égypte, ils n'étaient pas encore aptes à recevoir la Torah tant qu'ils ne s'étaient pas nettoyés de l'impureté de l'Égypte. « C'est pourquoi leur purification s'effectua en 7 semaines (49 jours) avec le 50ème jour, qui sont des nombres empreints de sainteté (...). Comme la purification se termina le 50ème jour, et que nous méritâmes, après celui-ci, donc le 51ème jour, de recevoir la Torah, le Saint-Béni-Soit-Il fixa le 50ème jour comme fête de Chavouote. Car la crainte du Ciel précède la sagesse en importance et en temps. » Cela pour nous enseigner que l'essentiel du don de la Torah dépend des barrières que l'homme se place dans le domaine de la sainteté et de la pureté.

Voici une histoire édifiante qui nous est parvenue de son protagoniste, une femme, habitant aux Etats-Unis :

Son fils, âgé de cinq ans, décéda malheureusement le jour de Pourim de l'année dernière. Les services sociaux se mêlèrent de l'affaire, et commencèrent à chercher à savoir si la responsabilité en incombait à ses parents et s'ils remplissaient convenablement leur rôle. Il n'est un secret pour personne qu'il vaut mieux éviter de tomber dans les griffes de ces gens. Or, voici que quelques temps avant Lag Baomer, cette femme tomba sur le feuillet de Béer Emouna.



En le lisant, elle eut soudain envie de se rendre à Mérone et de prier sur le tombeau de Rabbi Chimone Bar Yo'haï. Cette envie fut si grande qu'elle en versa des larmes, dans l'espoir qu'Hachem l'aide à réaliser ce projet. Cependant, ses proches tentèrent de l'en dissuader. C'était, en effet, une période à risque pour elle, avec les responsables des services sociaux qui observaient tous ses actes à la loupe. S'ils découvraient qu'elle était partie en "abandonnant" ses trois enfants, ils sauteraient sur l'occasion et lui confisqueraient ces derniers. Cependant, son désir intense finit par faire pencher la balance et elle se rendit à Mérone. La nuit de Lag Baomer, elle épancha son cœur devant Hachem, puis elle se rendit sur les lieux de l'allumage. Là-bas, elle entendit quelqu'un

qui éveillait l'attention de l'assemblée sur **l'importance de prendre sur soi une bonne résolution**, grâce à laquelle on pouvait rester toute l'année attaché à Rabbi Chimone. Un feu sacré s'alluma en elle, l'appelant à la sainteté et à la pureté, et elle prit sur elle la résolution "d'éradiquer le mal qui résidait dans son sein" : elle ferait disparaître le téléphone "impur" qu'elle possédait, elle ne se contenterait pas de mettre un quelconque filtre.

Et voici que miraculeusement, à son retour chez elle, le mercredi, le lendemain de Lag Baomer, son mari vint à sa rencontre avec une bonne nouvelle : les services sociaux avaient décidé "pour une raison inconnue" de fermer son dossier et de l'acquitter de toute accusation !

